



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 4 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État se mobilise pour coordonner les conséquences de la crise ukrainienne

A ce jour, la préfecture a recensé une dizaine d'offres de logements émanant de particuliers. Ce recensement n'est pas exhaustif, de nombreuses propositions ont été adressées en mairie et via les réseaux sociaux.

Afin d'organiser et de coordonner les dispositifs d'entraide, l'État met en place des modalités spécifiques pour centraliser les propositions d'aides :

- **pour les collectivités, les offres d'hébergement** sont à notifier à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>
- **pour les particuliers, les initiatives d'aides de différentes natures** (insertion professionnelle, éducation et surtout hébergement solidaire) sont à communiquer sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

Si des personnes déplacées en provenance d'Ukraine arrivent dans le département, elles peuvent prendre contact avec le bureau des étrangers de la préfecture soit en se présentant à l'accueil de la préfecture soit en envoyant un mail à pref-etrangers@tarn-et-garonne.gouv.fr